



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1824**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1824 intitulé :

**« Règlement autorisant l'acquisition des lots 4 932 234, 4 932 235 et 4 932 236 ainsi que les honoraires professionnels afférents en décrétant une dépense et un emprunt de 3 448 000 \$ à ces fins »**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 13 juin 2022.

QUE le règlement a été approuvé le 11 juillet 2022 conformément à la loi pour un emprunt de 3 448 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022.

Jean St-Antoine, avocat  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)